

04 56 6 / COMTE

TRANSMISSION CHIFFRÉE

EXP: DET DAMIEN

19 871 1112 25 1 74-07-01 22:39 01-24 S #1

OPERATION TURQUEISE  
GROUPEMENT NILO

N° 001153 du 12 MAR 2021

PC : ENT DE KIBUYI  
du 7<sup>o</sup> JUILLET 1994 21 H

Cartographie = RWD 1/50000

Vu et  
se joint le fait

ORDRE D'OPERATION

6/8 | 15 sous  
A6 | 20522

I SITUATION

Dans la région de GITARAMA la FPR poursuit sa progression vers l'ouest. Certains camps de déplacés HUTUS se trouvent vidés devant l'avance FPR. Au nord de KILINDA on compte de 1000 à 3000 HUTUS sans pain qui fuient à cause de la progression FPR. Les rumeurs de massacres effectués par ces réfugiés pourraient être à l'origine d'un regain de tension. Le 27 juin des éléments du COS ont été contactés par des réfugiés TUTSI dans la Région de BISESERO. Des charniers ont été découverts et aujourd'hui à BISESERO 800 réfugiés sont sous la protection de l'Armée Française. Leur nombre pourrait atteindre 2000 dans les semaines à venir. Aujourd'hui un réfugié TUTSI s'est réfugié au nord de la route de GISHYITA pour attendre un convoi Français et se mettre sous sa protection. Les Hutus pourraient venir dans les zones régulièrement fréquentées par nos éléments.

Ces derniers jours des massacres à l'issue de batailles continuent de se produire dans la région de BISESERO. Ils se sont ralentis sinon arrêtés à la suite du déploiement du COS. Il y aurait des réfugiés dans la Région de KAGABIR.

Dans notre zone des familles HUTUES cachent des TUTSIS ayant échappés aux massacres et risquent ainsi leur vie. Il faut noter depuis 24 heures l'attitude nettement moins hostile de la population à l'égard des forces Françaises.



dans les familles. Patrouille dans la zone pour recenser  
des regroupements de réfugiés et permettre à des éléments  
de se mettre sous notre protection. Elle fut à l'écoute  
et protéger des réfugiés.

B1. ARTICULATION ET MISSIONS.

Escadron + 1 son + 1 pon. région de RUBENGERA  
- Assurer la protection des sources de RUBENGERA par  
une durée limitée dans le temps.

Patrouille vers l'Est à partir de la côte ZBIRE

- Patrouille dans la Zone délimitée par la qu-

- tiers : Pont sud de KIGERI (3040/7020) - NYAKABU  
7660) - côte 2233 (4370-7220) - côte 1829 (427

- Préparer discrètement l'opération des réfugiés  
par le curé de la paroisse de RUTSIRO.

CEHOTO moins une section région de GISHYITA

- Affirmer la présence française à GISHYITA  
- Surveiller vers l'Est et le Sud-Est du col du mont.

- Rechercher les regroupements de réfugiés  
- la région de KAGABIRO (2400/6560)

- Patrouille la zone côte 1575 (1740/68.  
côte 498 (2550/6815) - BISESERO (2770/60.

côte 1469 (1960-5805)

SML + 1 peloton au stade de KIBUYE

- Affirmer la présence Française à KIBU  
- Patrouille dans la zone Pont sud de KIGER

côte 498 (2550/6815) - KIBUYE

Décret pris par décision  
du ministre de la Défense  
n° 001153 du 12 MAR 2021

